YERRES

Ressources Humaines
N° tél. : 01.69.49.76.55
N/Réf. : NDA/YB/CG

DECISION N° 2000.2

OBJET : Contrat de mission pour la recherche d'un Secrétaire Général et d'un Directeur Financier conclu avec la Société Light Consultants.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres en date du 29 juin 1995 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante, visées à l'article L 122-20 du Code des Communes,

CONSIDERANT que les besoins du service justifient de missionner la Société Light Consultants, 5/7 rue Jeanne Braconnier, Cedex 314, 92366 Meudon la Forêt, pour la recherche d'un Secrétaire Général et d'un Directeur Financier,

DECIDE

DE signer une lettre de commande pour assistance au recrutement par approche directe, avec la Société Light Consultants, 5/7 rue Jeanne Braconnier, Cedex 314, 92366 Meudon la Forêt, relative à la recherche d'un Secrétaire Général et d'un Directeur Financier, moyennant des honoraires d'un montant total de 124.218 francs TTC soit 57.588 francs TTC pour le recrutement d'un Directeur Financier et 66.330 francs TTC pour le recrutement d'un Secrétaire Général.

DIT que les sommes précitées seront réglées ainsi qu'il suit :

- 50% à la description du profil de poste,
- 25% à la présentation du premier dossier,
- 25% au choix du candidat ou, au plus tard, trois mois après la présentation du premier dossier.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2000, fonction 0, sous-fonction 022, nature 6226,

Fait à Yerres, le 4 janvier 2000.

REÇU LE
7 JAN. 2000

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE